

EXPLOITANT D'EQUIPEMENT DE LOISIRS ET DE SPORT

Appellations principales : Exploitant d'équipement de loisirs – Exploitant d'équipement sportif – Gérant d'équipement de loisirs - Gérant d'équipement sportif.

Appellations spécifiques : Directeur d'équipement de loisirs. Directeur d'équipement sportif (secteur privé, activité commerciale). Exploitant de cabaret – Exploitant de tennis – Gérant de bal – Gérant de dancing – Gérant de piscine – Loueur de bateaux – Loueur de bicyclettes – Loueur de chevaux, poneys – Loueur de pédalos.

Fiche n°34

Fonction : Direction
Groupe sectoriel : Animation
Région Bretagne

Définition

Gère une structure dont la vocation est de mettre à la disposition de publics jeunes et adultes, le plus souvent à la recherche d'une détente, des activités prenant en compte les goûts personnels (équitation, danse...), la situation géographique (voile...), la saison (pédalos...) ou la mode (squash, practice de golf...). Est responsable du fonctionnement des équipements et de leur conformité aux normes existantes. Doit veiller au respect des règles de sécurité attachées à l'activité (matériaux ignifugés, nombre de participants maximum...). Selon la taille de l'entreprise, peut encadrer une équipe chargée d'entretenir le matériel ou de surveiller les activités.

Conditions générales d'exercice

L'emploi/métier peut s'exercer, selon le cas, dans un milieu fermé, permanent, à horaires réguliers (complexe sportif, dancing...) ou dans une structure légère, itinérante et saisonnière (location de bicyclette sur site...). Le contact avec la clientèle ne s'effectue pas de manière directe, sauf dans les petites structures et dans les lieux où une fonction de représentation existe (exploitant de cabaret...). Le caractère saisonnier de certaines activités pratiquées par la clientèle intervient sur le rythme de travail. Les fins de semaine et les périodes de vacances correspondent en particulier à des temps forts de travail.

Formation et expérience

Il n'existe pas de conditions strictement définies pour accéder à l'emploi/métier. Cependant, celui-ci nécessite parfois de réaliser les premiers investissements et de financer l'ensemble ou une partie des équipements nécessaires au fonctionnement des activités. Par ailleurs, des connaissances en gestion sont de plus en plus indispensables.

COMPETENCES COMMUNES	SPECIFICITES												
Compétences techniques de base :	Activités spécifiques :												
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueillir la clientèle. ▪ Choisir ou mettre en place les équipements liés aux activités retenues et s'assurer de leur fonctionnement de leur conformité aux normes en cours. ▪ Respecter et faire respecter les règles de sécurité attachées à la structure et aux activités. ▪ Commander et faire réaliser les travaux d'installation et de maintenance des équipements. ▪ Adapter, améliorer, développer les services offerts, en fonction des besoins de la clientèle. ▪ Organiser et entretenir le poste de travail et les équipements. ▪ Encadrer une équipe. ▪ Tenir une caisse et la comptabilité journalière. ▪ Analyser les coûts et fixer les prix. ▪ Elaborer les budgets prévisionnels. ▪ Assurer la commercialisation des équipements. 	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="vertical-align: top;"> Activités exercées : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Accueil du public. <input type="checkbox"/> Surveillance des activités. <input type="checkbox"/> Encaissement des sommes dues. <input type="checkbox"/> Entretien courant des équipements. </td> <td style="vertical-align: top;"> Publics concernés : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Enfants. <input type="checkbox"/> Adolescents. <input type="checkbox"/> Adultes. <input type="checkbox"/> Tous publics. </td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;"> Equipements employés: <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Equipement sportif (piscine, tennis, bowling, patinoire...). <input type="checkbox"/> Animaux de selle (chevaux, poneys). <input type="checkbox"/> Matériel non motorisé (bicyclettes, pédalos, bateaux à voile). <input type="checkbox"/> Matériel motorisé (bateaux à moteur, karts, motos des neiges, scooters marins, A.T.C...). <input type="checkbox"/> Autres équipements. </td> <td style="vertical-align: top;"> Responsabilités exercées : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Recrutement du personnel. <input type="checkbox"/> Encadrement d'une équipe. <input type="checkbox"/> Gestion administrative, commerciale et financière de l'exploitation. </td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">Exigences</td> </tr> <tr> <td colspan="2"> <ul style="list-style-type: none"> • Polyvalence • Adaptabilité • Respect des règles d'hygiène et de sécurité • Prestance. • Disponibilité • Suivi de l'évolution des techniques et des réglementations </td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">Conditions de travail :</td> </tr> <tr> <td colspan="2"> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Horaires irréguliers. <input type="checkbox"/> Horaires de nuit possible. <input type="checkbox"/> Travail possible en fin de semaine </td> </tr> </table>	Activités exercées : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Accueil du public. <input type="checkbox"/> Surveillance des activités. <input type="checkbox"/> Encaissement des sommes dues. <input type="checkbox"/> Entretien courant des équipements. 	Publics concernés : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Enfants. <input type="checkbox"/> Adolescents. <input type="checkbox"/> Adultes. <input type="checkbox"/> Tous publics. 	Equipements employés: <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Equipement sportif (piscine, tennis, bowling, patinoire...). <input type="checkbox"/> Animaux de selle (chevaux, poneys). <input type="checkbox"/> Matériel non motorisé (bicyclettes, pédalos, bateaux à voile). <input type="checkbox"/> Matériel motorisé (bateaux à moteur, karts, motos des neiges, scooters marins, A.T.C...). <input type="checkbox"/> Autres équipements. 	Responsabilités exercées : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Recrutement du personnel. <input type="checkbox"/> Encadrement d'une équipe. <input type="checkbox"/> Gestion administrative, commerciale et financière de l'exploitation. 	Exigences		<ul style="list-style-type: none"> • Polyvalence • Adaptabilité • Respect des règles d'hygiène et de sécurité • Prestance. • Disponibilité • Suivi de l'évolution des techniques et des réglementations 		Conditions de travail :		<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Horaires irréguliers. <input type="checkbox"/> Horaires de nuit possible. <input type="checkbox"/> Travail possible en fin de semaine 	
Activités exercées : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Accueil du public. <input type="checkbox"/> Surveillance des activités. <input type="checkbox"/> Encaissement des sommes dues. <input type="checkbox"/> Entretien courant des équipements. 	Publics concernés : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Enfants. <input type="checkbox"/> Adolescents. <input type="checkbox"/> Adultes. <input type="checkbox"/> Tous publics. 												
Equipements employés: <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Equipement sportif (piscine, tennis, bowling, patinoire...). <input type="checkbox"/> Animaux de selle (chevaux, poneys). <input type="checkbox"/> Matériel non motorisé (bicyclettes, pédalos, bateaux à voile). <input type="checkbox"/> Matériel motorisé (bateaux à moteur, karts, motos des neiges, scooters marins, A.T.C...). <input type="checkbox"/> Autres équipements. 	Responsabilités exercées : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Recrutement du personnel. <input type="checkbox"/> Encadrement d'une équipe. <input type="checkbox"/> Gestion administrative, commerciale et financière de l'exploitation. 												
Exigences													
<ul style="list-style-type: none"> • Polyvalence • Adaptabilité • Respect des règles d'hygiène et de sécurité • Prestance. • Disponibilité • Suivi de l'évolution des techniques et des réglementations 													
Conditions de travail :													
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Horaires irréguliers. <input type="checkbox"/> Horaires de nuit possible. <input type="checkbox"/> Travail possible en fin de semaine 													
Compétences associées :													
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Parler une ou plusieurs langues étrangères (anglais en particulier). ▪ Informer la clientèle sur l'environnement touristique local et régional. 													
Capacités liées à l'emploi : <i>L'emploi requiert d'être capable de :</i>													
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre à l'écoute des besoins des clientèles et anticiper les évolutions. ▪ Exercer une autorité. ▪ Analyser des situations et synthétiser des informations. ▪ Effectuer des prévisions rigoureuses et maîtriser leur évolution. ▪ Prendre des initiatives et des décisions rapides. ▪ Développer et entretenir des relations commerciales. ▪ Animer et motiver une équipe. ▪ Animer son établissement. ▪ Faire preuve de psychologie et de diplomatie. 													
	Lieu d'exercice de l'activité :												
	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Complexe sportif ou ludique. <input type="checkbox"/> Cabaret, dancing. <input type="checkbox"/> Entreprise (cinéma...). <input type="checkbox"/> Site itinérant. <input type="checkbox"/> Autres. 												

Fiche n°34 bis
Emploi/métier concerné : Exploitant d'équipement de loisirs et de sport
Fonction : Direction

Cadre réglementaire régissant la profession :
/
Organisation de la profession au plan régional :
/

Définition de l'emploi/ métier : cf fiche n°34
Compétences et qualifications requises pour exercer l'emploi/métier : cf fiche n°34

Etat des lieux de la profession et perspectives d'évolution

Situation actuelle du marché du travail :
<u>Principaux employeurs</u> : Complexe sportif ou ludique, cabaret, dancing, cinéma,
<u>Offre/Demande</u> :
<u>Nombre de professionnels en exercice</u> : ?
Entraves à l'exercice et au développement de la profession :
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contraintes réglementaires et financières
Opportunités de développement :
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Demande pour des activités sportives et de loisirs qui augmente.
Compétences requises et évolution :
<p>Capacités techniques de base exigées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion administrative, commerciale et financière de l'exploitation (budgets prévisionnels,..). ▪ Choix des équipements, contrôle des travaux d'installation et de maintenance, entretien courant ▪ Accueil du public et encaissement. ▪ Surveillance des activités et développement et amélioration des services offerts. ▪ Encadrement d'une équipe - Recrutement du personnel. ▪ Tenue de la caisse et de la comptabilité journalière. ▪ Analyse des coûts et tarification. ▪ Commercialisation de l'équipement (prospection, réservations,...) <p>Capacités associées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pratique d'une ou plusieurs langues étrangères (anglais en particulier) et connaissance de l'environnement touristique local et régional. <p>Savoir-être et autres qualités requises : capacités d'écoute et d'anticipation, capacités d'initiative et de décision, esprit d'analyse et de synthèse, capacité à faire des prévisions, autorité et prestance, psychologie et diplomatie, disponibilité, sens de l'organisation, capacité à motiver et animer une équipe et son établissement, aptitude aux relations commerciales, capacité d'adaptation, polyvalence.</p>

Autres exigences : respect des règles de sécurité et d'hygiène et suivi des évolutions techniques et des réglementations.

Evolution :

Des compétences en gestion et organisation seront toujours indispensables. Une forte capacité de diagnostic, d'anticipation et d'adaptation aux évolutions sera également nécessaire de même que des aptitudes à l'animation. Les qualités relationnelles occuperont une place de plus en plus importante.

Evolution des qualifications exigées :

Pas de conditions strictement définies.

Emergence de nouveaux métiers (ou de nouvelles pratiques professionnelles) :

/